



## Chant et silence

5 journées avec préparation chorale,  
marche silencieuse ou assise puis « mini-concert »  
STAGE RESIDENTIEL

animé par *Eric NOYER*

**du mardi 1er octobre à 14H30**  
**au samedi 5 octobre 2024 à 13H**

à La Borie Noble - près de Lodève (34 Hérault)

BONJOUR,

Je suis heureux de vous inviter à un stage pour vivre l'intériorité de la musique en chœur. Il n'y aura pas de prestation publique. Cependant, nous préparerons cinq « mini-concerts » entre nous. Chaque journée chemine vers ce temps de chants et de textes partagés.

Il s'agit d'abord de s'échauffer et répéter musicalement les chants puis chacun dit le chant qu'il veut chanter (en chœur, en duo-trio ou en solo) ou le texte qu'il veut lire pendant le « mini-concert ». Nous organisons l'ordre des chants-textes et répétons l'enchaînement. Nous sommes prêts à faire de la musique, disponible pour l'expression.

Chaque demi-journée, nous allons aussi retenir l'élan d'expression dans un geste d'intériorisation. Nous allons faire silence pendant 30 minutes (en marche ou en assise), nous recentrer au milieu des arbres ou devant une bougie, prendre racine en soi par le silence avant de revenir à l'expression vocale.

Ainsi, le temps de chants et de textes partagés n'est que présence à la musique et à la poésie. Pas de commentaire. Chaque moment appelle un silence de prolongement et le chant suivant démarre.

Le choix du répertoire est adapté au projet du stage : une vingtaine de chants qui s'appuient sur des textes poétiques ou sacrés pour élargir la présence. Les chants sont à deux voix (une voix plutôt aiguë et une voix plutôt grave ou voix de femme et voix d'homme) pour permettre de chanter quel que soit le nombre de participants. Le nombre de chants travaillés dépendra de la progression du groupe.

Afin d'être rapidement dans l'esprit de la musique, je vous demande d'arriver en ayant travaillé les chants avec les audios. (Partition et fichiers audio seront envoyés après l'inscription). Le but des répétitions n'est pas l'apprentissage mais l'interprétation avec le plus de nuances possible.

début le mardi 1er octobre 14H 30 H à 22H  
mercredi 2 jeudi 3 octobre et vendredi 4 de 9H30 à 18H  
samedi 5 octobre de 9H30 à 13H

Eric NOYER

## Hébergement et nourriture :

Tarif : 35 €/jour comprenant la nuitée (25€) et le déjeuner (10 €)

soit **140 € pour la session.**

Les repas sont végétariens.

Les participants géreront les 4 petits déjeuners et 4 dîners.

Les arrhes de l'hébergement sont de 45 € à l'ordre de l'association « Regain », remboursables si l'annulation est avant le 15 septembre.

*En parallèle du stage, Marie (engagée dans la communauté de la Borie) propose un massage Arts of Touch, art du toucher attentionné, enveloppant et personnalisé. Il procure une détente physique, mentale et émotionnelle ; invitation à la présence à soi.*

*Inscriptions sur place – 40 à 50 € (durée 1H30)*

En début de chaque séance, nous prendrons le temps d'un bon échauffement en chœur. Plusieurs exercices seront proposés pour que chacun puisse puiser les outils dont il a besoin pour s'épanouir en confiance dans cet art du chant choral. C'est dans ce moment d'attention à soi, à son corps en rythme, à sa voix et ses métamorphoses, aux autres qui résonnent en soi et hors de soi, à l'harmonie qui se crée dans le mouvement du chœur que le travail d'interprétation prend sa source : Perméabilité et concentration, polarité créatrice, ... c'est l'ossature du stage.



Coupon à renvoyer à :

Jeanne Lartigue : 100 rue du Barymbal – 34520 Le Caylar

[v-jeannelartigue@netc.eu](mailto:v-jeannelartigue@netc.eu)

06 85 51 54 28

## COUPON D'INSCRIPTION

Pour participer au stage “Chant et silence” en octobre 2024

\* J'adhère à l'association Tam-Tams pour 2024 (15 € )

et

\* Je m'inscris à ce projet pour recevoir les fichiers audio

Mes frais de participation au chant seront de **150 €**

*(Toutefois, pour permettre la participation du plus grand nombre, l'inscription au stage peut être au minimum de 80 Euros pour une personne et les personnes désirant soutenir cette démarche de l'association peuvent donner au delà des 150 euros demandés).*

Je fais un chèque d'arrhes non-remboursables de **60 € à l'ordre de l'association Tam-Tams** pour réserver ma place de chant.

Et je fais un chèque de **45 € à l'ordre de l'association Regain** pour réserver mon hébergement.

Je verserai le complément le premier jour du stage.

JE M'APPELLE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

Je chante Soprano – Alto – Ténor - Basse

*Je vais participer à un projet choral. J'accepte que des photos ou des vidéos puissent être faites lors des répétitions. J'accepte que ces images puissent être utilisées par l'association Tam-Tams pour la diffusion du projet (article de presse, annonce sur internet, publicité du spectacle par affiche ou clip sur Youtube, ou toute initiative visant à promouvoir la qualité du travail vocal et humain dans le respect des personnes).*

Date :

Signature :